

Département Droit
2016-2017

Droit

Encadrement de première année

prépasup

01 42 77 27 26

www.ipesup.fr

Etablissement d'enseignement supérieur et secondaire privé

16 B, rue de l'Estrapade 75005 Paris

Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 10h00 à 18h00, le samedi de 10h00 à 12h00

Sommaire

1. Prépasup : un soutien personnalisé pour une efficacité optimum 3

Notre parti-prix
Définition des objectifs
Un soutien dans l'acquisition de la théorie
Des effectifs adaptés
Un véritable encadrement fondé sur des cours interactifs
Des corrections individuelles et argumentées
Des effectifs adaptés pour un suivi ciblé et à la carte
Un suivi tout au long de l'année

2. Les stages de préparation 2016-2017 6

Les conférences d'information et d'orientation
Les stages dans les matières fondamentales
Le suivi continu en Droit privé
Le suivi continu en Droit constitutionnel
Le stage de pré-rentree 2017

3. Une situation géographique remarquable 11

Cette brochure n'est pas un document contractuel.

La Direction se réserve la possibilité de toute adaptation rendue nécessaire par l'évolution des enjeux pédagogiques, ou des contextes économique et juridique.



Groupe Ipesup

Ipesup - Prepasup

ipesup est divisé en cinq départements principaux :

Haut Enseignement Commercial

HEC-ESSEC-ESCP Europe-EML
Admissions parallèles
Mastères spécialisés
TAGE-MAGE™
English Summer Session in Paris - TOEIC®

Sciences Politiques (1^{er} et 2^e cycles)

Instituts d'Études Politiques
de Paris et de Province
Écoles de journalisme - CELSA

Préparations scientifiques

Math Sup - Math Spé

Concours professionnels

Expertise comptable DSCG
Administration ENA, IRA

Filières littéraires

ENS, BEL, Écoles de commerce

prepasup créé avec les mêmes ambitions, est lui divisé en quatre départements :

Haut Enseignement Commercial

HEC-ESSEC-ESCP Europe-EML

Sciences Politiques

Institut d'Études Politiques
de Paris

Baccalauréat

Première S "Pilote"
Terminales S et ES "Pilotes"
Stages intensifs et cycles continus
pour Premières et Terminales
English Summer Session pour Premières

Écoles accessibles après le bac

Écoles de commerce (Sésame, Accès, Link...)
Concours Pass, TAGE PostBac®
Écoles d'ingénieurs (ENI-GEIPI, Puissance 11, Avenir...)
École du Louvre - Encadrement en Droit

18, RUE DU CLOÎTRE NOTRE-DAME 75004 PARIS
01 44 32 12 00

16 B, RUE DE L'ESTRAPADE 75005 PARIS
01 42 77 27 26

1 ► **Prépasup : un soutien personnalisé pour une efficacité optimum**

► *Notre parti-pris* ▽

L'accompagnement proposé est conçu pour combler les lacunes typiques du système universitaire, tant sur le fond que sur la forme et la méthode.

Plus précisément, il s'agit de répondre aux préoccupations suivantes :

- **Apporter une véritable méthode de travail.**
- **Apporter un suivi complémentaire à celui apporté par les TD.**
- **Aider à réussir les épreuves, écrites et orales.**

Mais aussi :

- **Aider l'étudiant à comprendre et maîtriser les enjeux de ses études de droit.**
- **L'aider dans ses choix et son orientation tout au long du cursus.**
- **Accorder une place aux langues étrangères, encore trop souvent négligées.**

Le lycée conduit à l'université sans y préparer et à l'autre bout, le monde professionnel exige des compétences que l'université n'aura que peu développées.

La formation universitaire n'est ni une fin en soi, ni un moyen autonome. C'est une base, malléable, qu'il faut savoir utiliser à bon escient. PRÉPASUP veut fournir aux étudiants les clés pour maximiser les apports de l'université et ainsi obtenir un diplôme qu'ils pourront valoriser ensuite dans le monde professionnel.

PRÉPASUP a pour ambition non seulement une véritable installation des connaissances et l'apprentissage de l'autonomie intellectuelle, mais aussi l'élargissement des savoirs grâce, notamment, à une équipe enseignante venant de différentes professions du droit, susceptible d'apporter un autre angle de vision, ainsi qu'à l'organisation de conférences d'orientation régulières, animées par des professionnels du Droit.

► *Définition des objectifs* ▽

Apprendre à l'étudiant à travailler intelligemment et efficacement est notre ambition pédagogique fondamentale.

Trop d'étudiants échouent en droit alors qu'ils travaillent énormément mais avec un manque évident de méthode et d'organisation.

Un juriste ne doit pas tout savoir, mais il doit se poser les bonnes questions. Trop d'étudiants se contentent d'apprendre leur cours par cœur, de retaper les notes prises en cours magistral, et s'étonnent ensuite d'échouer aux examens. Si on ne peut se dispenser d'un travail de mémorisation, ce travail doit être couplé avec un travail d'analyse et de raisonnement.

L'étudiant doit comprendre l'importance de la méthodologie mais aussi assimiler au plus vite la finalité de l'enseignement du Droit.

► *Un soutien dans l'acquisition de la théorie* ▽

Le premier prérequis est la connaissance des cours théoriques dispensés à l'université. **Compte tenu de la densité du programme, un soutien dans l'acquisition de la théorie est loin d'être superflu.**

PRÉPASUP aide l'étudiant à connaître et comprendre les matières qui lui sont enseignées à l'université, par le biais de rappels synthétiques de cours et d'approfondissements théoriques.

► *Un véritable encadrement fondé sur des cours interactifs* ▽

Le soutien doit être le plus personnalisé possible. Cela implique que les enseignants connaissent les élèves, donc qu'ils interviennent régulièrement et non pas seulement ponctuellement.

Les enseignants doivent par ailleurs être disponibles, et pouvoir répondre aux questions éventuelles des étudiants ou encore les rencontrer pour évoquer des difficultés particulières en cas de besoin.

Pour mieux appréhender les difficultés des étudiants, il y a lieu de mettre en place des interventions basées sur une méthode d'échanges plutôt que des cours magistraux.

Cette méthode sera appliquée également aux exercices, effectués de manière collective (et non pas seulement corrigés devant eux), afin que les étudiants puissent comprendre tous les stades de leur résolution.

► *Des corrections individuelles et argumentées* ▽

Nombre d'étudiants, après avoir pris connaissance des corrigés des examens écrits, ne comprennent pas leur note. La raison est que les annotations des correcteurs sont insuffisantes. A l'oral, l'examineur ne leur fait généralement pas de commentaire.

Si l'on veut que la correction des examens soit véritablement efficace, il convient d'aller plus loin en organisant des séances individuelles de correction.

Chaque étudiant bénéficiera d'une séance individuelle avec l'enseignant qui pourra, outre la correction, lui expliquer ses points forts et ses points faibles, en termes aussi bien de connaissances que de méthodologie.

► *Des effectifs adaptés pour un suivi ciblé et à la carte* ▽

Dans les amphithéâtres, les étudiants en droit sont plusieurs centaines, et se sentent souvent perdus. En TD, ils sont moins nombreux, seules les matières fondamentales sont enseignées, mais les effectifs y sont encore trop importants pour un apprentissage effectif de la méthodologie.

Les étudiants ont donc besoin de se sentir encadrés, ce qui impose des effectifs plus réduits qu'à l'Université.

Pour les suivis réguliers, les cours de langue, les séances consacrées aux exercices, par nature interactifs, le nombre d'étudiants se situera nécessairement autour d'une vingtaine d'étudiants.

Les formations doivent intervenir aux moments clés, c'est-à-dire avant la rentrée et avant les examens. Les étudiants ayant besoin d'un soutien plus régulier peuvent bénéficier à PRÉPASUP d'un bilan mensuel de révision et d'évaluation des acquis.

Il faut permettre, dans la mesure du possible, à l'étudiant de moduler le contenu de sa formation en fonction de ses besoins, et choisir les matières qu'il souhaite approfondir, ce qui nous conduit donc à proposer des formules variées et adaptées.

► *Un suivi tout au long de l'année* ▽

Avant la rentrée..

● **Stage de pré-rentrée**

Mise en condition avant la rentrée universitaire

Durant l'année...

● **Cours de suivi continu en Droit privé et Droit constitutionnel**

Suivi régulier des matières fondamentales

Avant les partiels...

● **Stages intensifs dans les matières fondamentales**

● **Stages intensifs dans les matières complémentaires**

Appréhender l'ensemble du programme et des travaux déjà effectués

2 ▶ Les stages de préparation 2016-2017

C'est avant la période des examens que les étudiants ont le plus besoin d'être soutenus, et ce, de manière intensive. L'objectif est de les aider à revoir le programme et de s'assurer de leur bonne compréhension de la méthodologie. Ces stages de préparation aux examens auront lieu chaque semestre avant les partiels et avant les rattrapages, dans les matières fondamentales.

En outre, des stages de préparation aux oraux seront organisés plusieurs fois par an.

▶ Les conférences d'information et d'orientation ▽

Des conférences, libres et gratuites, sont assurées par le directeur de PRÉPASUP, Éric Duquesnoy. Elles ont lieu dans les locaux de l'Institut, au 16 B, rue de l'Estrapade, 75005 Paris.

Elles présentent l'offre PRÉPASUP et des informations sur les cursus possibles et les carrières juridiques.

D'une durée d'environ 2 heures, sous forme d'exposé suivi d'un temps dédié aux questions des étudiants, elles sont organisées le soir, de 18h30 à 20h30 selon le calendrier 2016-2017 suivant :

mercredi 16 novembre
mercredi 30 novembre
mercredi 11 janvier
mercredi 1^{er} février

► Les stages dans les matières fondamentales ▼

Les stages portant sur les matières fondamentales sont organisés sur une semaine. Ils incluent :

- Une révision du programme
- Des rappels méthodologiques
- Des exercices à partir des annales d'examens
- Un galop d'essai avec séance de correction individuelle.

L'étudiant suit le stage dans 2 matières fondamentales. Le stage est organisé de la manière suivante :

- 12 heures de cours par matière, soit 24h de cours.
- Un galop d'essai de 3 heures par matière, soit 6h de galop.
- Dans la formule du stage, dans tous les cas, une correction écrite très complète et un corrigé vous sont envoyés par courrier. Pour les étudiants qui le souhaitent, nous proposons **en option** une correction individualisée, sous la forme d'un entretien de 30 minutes par copie et par matière.

► Organisation pratique "matière fondamentales" ▼

Pour la première partie de l'année, nous proposons un stage sur deux matières : l'introduction au **droit civil** et le **droit constitutionnel**.

Organisation pratique "première partie"

- **Dates :** Du lundi 19 au vendredi 23 décembre 2016.
- **Matières :** Droit civil + Droit constitutionnel
- **Tarif :**
 - Stage **620 €**
 - Supplément optionnel reprise individuelle de copie (par copie et par matière) **+105 €**

Pour la partie finale, le choix des matières fondamentales s'élargit mais le nombre d'heures de cours reste limité à 24 heures de cours en tout dans deux matières au choix entre **droit civil**, **droit constitutionnel**, **droit privé** et **droit pénal** avec six heures de galop d'essai. Deux périodes sont également proposées.

Organisation pratique "seconde partie"

- **Dates :** Du lundi 10 au vendredi 14 avril 2017.
- **Matières :** Deux matières à choisir parmi :
Droit constitutionnel - Droit civil - Droit privé - Droit pénal
- **Tarif :**
 - Stage **620 €**
 - Supplément optionnel reprise individuelle de copie (par copie et par matière) **+105 €**

► Cours de suivi continu en Droit privé ▼

L'objectif est d'offrir une formation continue en droit privé aux étudiants en première année de Licence, ce parallèlement à leur formation universitaire.

Le premier semestre est consacré à l'étude de l'introduction au droit privé ; le second semestre est consacré à l'étude du Droit de la famille et/ou des Personnes.

Chaque cours dure donc 3 heures. Il s'agit de proposer un "TD idéal" :

- offrir aux étudiants un résumé de cours et insister avec eux sur les points théoriques qui posent le plus de difficulté en première année ;
- leur apprendre à bien lire un arrêt de la Cour de cassation, à le décortiquer, à saisir son sens, sa valeur, sa portée ;
- faire de la méthodologie : apprendre à rédiger un commentaire d'arrêt, une dissertation et un cas pratique. A cette fin, d'ailleurs, il sera réservé une heure, à chaque séance, pour effectuer un exercice pratique, de façon interactive et avec un corrigé à la clé.

L'intérêt de ce suivi continu, par rapport à l'Université, c'est qu'il est possible de cibler l'enseignement en fonction des besoins des étudiants de la classe et d'aider tel ou tel qui serait en difficulté. En un mot, il est possible de faire des TD "personnalisés".

Suivi continu Droit privé : organisation pratique

- **Cours :** *Les cours sont hebdomadaires et ont lieu le **jeudi soir de 18h00 à 21h00.***
- **Au total :** *30 heures de cours et DST par semestre, sur 10 semaines.*
- **Dates :**

| Premier semestre : | Second semestre : |
|--|--------------------------|
| ● jeudi 6 octobre | ● jeudi 2 février |
| ● jeudi 13 octobre | ● jeudi 9 février |
| ● jeudi 20 octobre | ● jeudi 16 février |
| ● jeudi 27 octobre | ● jeudi 23 février |
| ● jeudi 3 novembre | ● jeudi 2 mars |
| ● jeudi 10 novembre | ● jeudi 9 mars |
| ● jeudi 17 novembre | ● jeudi 16 mars |
| ● jeudi 24 novembre | ● jeudi 23 mars |
| ● jeudi 1 ^{er} décembre (DST) | ● jeudi 30 mars (DST) |
| ● jeudi 8 décembre | ● jeudi 6 avril |
- **Tarif :** **620 € par semestre**

► Cours de suivi continu en Droit constitutionnel ▼

L'objectif est d'offrir une formation continue en droit constitutionnel aux étudiants en première année de Licence, ce parallèlement à leur formation universitaire.

Le premier semestre est consacré à l'étude des principales notions (État, constitution, souveraineté, séparation des pouvoirs, l'histoire constitutionnelle française de 1789 à 1958, le système britannique et celui des États-Unis ; le second semestre est consacré à l'étude intégrale de la V^e République.

Il s'agit de proposer un "TD idéal" :

- Offrir aux étudiants un **résumé des notions fondamentales** et insister avec eux sur les points théoriques qui posent le plus de difficulté en première année ;
- **Acquérir les bases de la méthodologie** : apprendre à rédiger un commentaire d'arrêt, un commentaire de texte, une dissertation et un cas pratique ;
- Passer en revue, sur chaque thème du programme, les différents "**sujets envisageables**" et proposer une "**problématique**" et des exemples de "**plans types**" pour chacun d'eux.

Suivi continu Droit constitutionnel : organisation pratique

- **Cours :** Les cours sont hebdomadaires et ont lieu le **mardi soir** (sauf le 2 novembre) **de 18h00 à 21h00**.
- **Au total :** 30 heures de cours et DST par semestre, sur 10 semaines.
- **Dates :**

| Premier semestre : | Second semestre : |
|------------------------------|--------------------------|
| ● mardi 4 octobre | ● mardi 31 janvier |
| ● mardi 11 octobre | ● mardi 7 février |
| ● mardi 18 octobre | ● mardi 14 février |
| ● mardi 25 octobre | ● mardi 21 février |
| ● mercredi 2 novembre | ● mardi 28 février |
| ● mardi 8 novembre | ● mardi 7 mars |
| ● mardi 15 novembre | ● mardi 14 mars |
| ● mardi 22 novembre | ● mardi 21 mars |
| ● mardi 29 novembre (DST) | ● mardi 28 mars (DST) |
| ● mardi 6 décembre | ● mardi 4 avril |
- **Tarif :** **620 € par semestre**

Dans le cadre du suivi **en Droit privé comme en Droit constitutionnel**, un devoir sur table de trois heures est organisé l'avant dernière séance de chaque cycle. Les copies corrigées sont remises aux étudiants lors de la dernière séance du cycle.

Un étudiant peut choisir de suivre un seul cycle par semestre, en suivre deux, mais il peut aussi choisir de suivre trois cycles en tout sur l'année ou même quatre.

► *Le stage de Pré-rentrée 2017* ▼

Ce stage poursuit un triple objectif :

- **Anticiper le programme**
- **Apprendre la méthodologie**
- **Renforcer la motivation par un premier contact positif.**

Ce stage constitue une introduction à l'année universitaire. Avant la première année, il y a lieu de faire une introduction au droit privé et au droit public, avec une initiation au vocabulaire juridique, une présentation rapide de l'ensemble des enseignements, ainsi qu'une découverte des nouveaux exercices. Cela permet à l'étudiant de prendre de l'avance et de ne pas être perdu les premiers mois.

Stage de pré-rentrée 2017 : organisation pratique

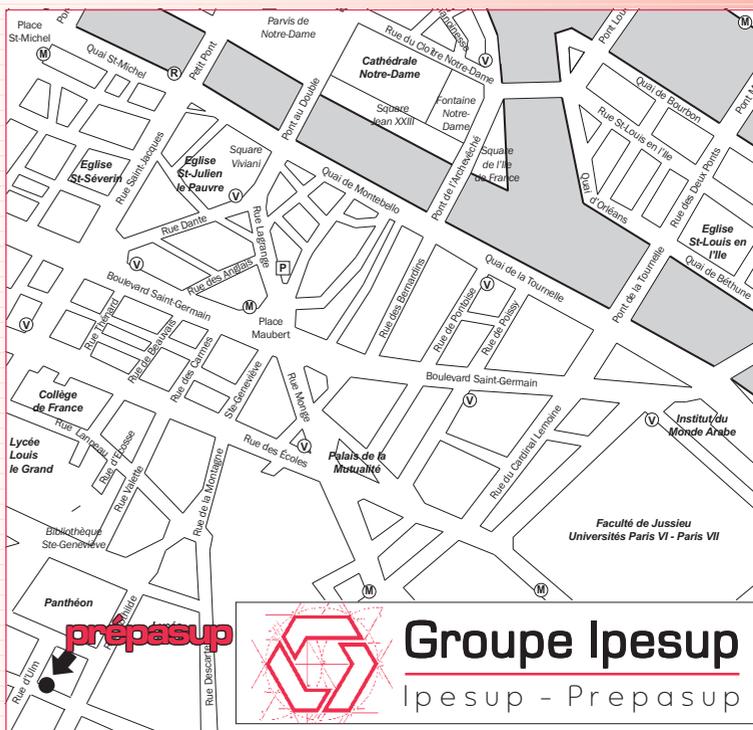
- **Cours :** *Un week-end à raison de 6 heures par jour.*
- **Dates :** ***Au choix :***
 - ***Les samedi et dimanche 9 et 10 septembre 2017.***
 - ***Les samedi et dimanche 16 et 17 septembre 2017.***
- **Tarif :** ***250 €***

3 ▶ Une situation géographique remarquable

Les nouveaux locaux de PRÉPASUP sont situés au coeur du quartier Latin sur la Montagne Sainte-Geneviève, au 16 B rue de l'Estrapade (V^e arrondissement), à quelques mètres du Panthéon et à proximité immédiate des grands lycées parisiens Henri IV et Louis le Grand, de la Sorbonne et de l'École normale supérieure et à 15 minutes à pied de l'IPESUP.

Dans un cadre agréable et fonctionnel, dans des salles de classe bien équipées et adaptées à nos stages, les élèves pourront bénéficier des meilleures conditions d'apprentissage et pourront aussi profiter des atouts du Quartier Latin, dont la Bibliothèque Sainte Geneviève à une centaine de mètres, idéale pour travailler au calme.

PRÉPASUP est particulièrement bien desservi par le RER B (station Luxembourg, à une station de l'IPESUP), le métro (stations Cardinal Lemoine, Place Monge et Maubert-Mutualité) et le bus (lignes 21, 27, 38, 47, 63, 82, 84, 85, 86 et 89).



Groupe Ipesup
Ipesup - Prepasup

